

18 juil 2014 -13:36

Plus de 100.000 bénéficiaires du revenu d'intégration sociale en 2014

Bruxelles, le 18 juillet 2014. Dans son dernier rapport trimestriel, le SPP Intégration sociale constate que la population percevant le revenu d'intégration sociale (RIS) augmente et rajeunit encore en 2014.

Le revenu d'intégration

En 2013, le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration a augmenté de 3,5% comparativement à 2012. Pour les deux premiers mois de 2014, la hausse par rapport à 2013 s'établit déjà à 4,3%. Cette progression est sensiblement plus marquée dans les grandes villes.

En chiffres absolus, 98 776 personnes sur base mensuelle ont reçu un revenu d'intégration en 2013. Le cap des 100 000 a été franchi en 2014 et nous atteignons aujourd'hui une moyenne mensuelle de 102 583 bénéficiaires.

Si nous nous penchons davantage sur le groupe des moins de 25 ans, nous constatons qu'il représente actuellement 30,8% de la population totale des bénéficiaires.

« Trop nombreux sont les jeunes qui viennent solliciter l'aide du CPAS. Maintenant que l'année scolaire est terminée, le chiffre risque même encore d'augmenter. Souvent ces jeunes ont un très faible niveau d'étude ou ont quitté les bancs de l'école prématurément. Le CPAS les aide à obtenir un diplôme afin d'accroître leurs chances sur le marché de l'emploi », déclare Julien Van Geertsom, président du SPP Intégration sociale.

Dans le rapport, nous constatons une augmentation du nombre d'étudiants ayant conclu un projet individualisé d'intégration sociale (PIIS) de 7,5% par rapport à 2012. Cette mesure encourage les jeunes à décrocher un diplôme, avec le soutien des CPAS, en vue de leur insertion professionnelle dans la société. Ce projet peut aussi bien concerner le secondaire que le supérieur. La hausse observée est deux fois supérieure à celle de l'ensemble des bénéficiaires du revenu d'intégration, qui a été de 3,5% au cours de la même période.

Demande d'aide financière des demandeurs d'asile

Le nombre de personnes pouvant prétendre à l'aide financière a diminué de 19,7%, passant de 26 711 en 2012 à 21 667 en 2013. De grandes différences sont à noter au sein du groupe. Le nombre d'étrangers non-inscrits dans le registre de la population a ainsi baissé de 14,8%. Le nombre de demandeurs d'asile pouvant prétendre à une aide financière a, quant à lui, chuté de 49,6%.

« Grâce à la diminution du nombre de demandeurs d'asile, nous avons pu réaffecter le budget initialement destiné à l'aide financière pour investir davantage dans la lutte contre la pauvreté. Les CPAS peuvent consacrer les 5 pour cent d'augmentation de budget, soit 33 millions d'euros par an, au paiement des revenus d'intégration supplémentaires. », explique Julien Van Geertsom.

En savoir plus? Consultez le site web du SPP Intégration Sociale [via ce lien](#).

SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie
Sociale et Politique des Grandes Villes
Boulevard du Jardin Botanique 50 boîte 165
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 508 85 86
<http://www.mi-is.be>

Jan De Coninck
Porte-parole
+32 475 824 160
+32 2 508 86 95
jan.deconinck@mi-is.be